

Gouvernance foncière au Sénégal : La Banque Mondiale pour une gestion concertée et consensuelle.

Dans un pays de plus de 13 millions d'habitants où il n'y a que 100.000 titres fonciers détenus par les habitants, la nécessité de la gouvernance foncière s'avère impérieuse. C'est, en tout cas, la volonté exprimée par le gouvernement qui, dans son processus de réforme foncière, est soutenue par la banque mondiale. Un atelier de validation technique a été organisé, hier, dans ce sens. L'objectif est de recueillir des recommandations pratiques et planifiées, en vue de baliser à l'Etat les bases d'une réforme foncière concertée et consensuelle.

La question de la gestion concertée et consensuelle de la réforme foncière est aujourd'hui, un impératif, eu égard aux nombreux enjeux qui impactent sur la vie des populations. Compte tenu de ces paramètres socioéconomiques, la banque mondiale a jugé nécessaire d'apporter son soutien à la politique de réforme foncière entreprise par les pouvoirs publics.

C'est pourquoi, elle organise un atelier technique de validation, les 7 et 8 Mai 2013 à Dakar ; une rencontre à laquelle participeront plusieurs acteurs dont la société civile, les organisations de producteurs, les autorités étatiques, les Ong, les partenaires techniques et financiers.

L'objectif de cet atelier est, selon Mme Haïfa Fatima Ndoye Niane, agroéconomiste à la banque mondiale chargée de la réforme foncière, de recueillir des recommandations pratiques et planifiées, sous forme de plan d'actions, en vue de baliser aux autorités politiques les bases d'une réforme foncière concertée et consensuelle.

Pour réussir ce pari, l'institution financière internationale a mis à contribution les services d'un groupe d'experts fonciers, en l'occurrence, l'initiative prospective agricole et rurale (IPAR) et d'un leader paysan, secrétaire général de la fédération des organisations non gouvernementales du Sénégal (Fongs), en tant que coordonnateur national du processus, pour la mise en œuvre du Cadre d'analyse de la gouvernance foncière. Lequel est un outil élaboré par la banque mondiale, dans le cadre d'un partenariat avec la Fao, L'Onu-Habitat, le Fida, l'Ifpri, l'Ua et des agences de développement bilatérales, en 2011. Il est regroupé autour des thématiques portant sur la tenure foncière ou le cadre juridique et institutionnel, la planification de l'utilisation du sol, la gestion des terres et la fiscalité foncière, la gestion

des terres publiques, l'accès public aux informations foncières la résolution des litiges et la gestion des conflits.

A ces thèmes, peuvent s'ajouter les acquisitions de terre à grande échelle, la gouvernance forestière. Venu présider la rencontre, le président de la commission nationale de la réforme foncière, Me Doudou Ndoye, s'est réjoui d'une telle initiative de la banque mondiale et s'engage à intégrer, dans les données de sa structure, «les recommandations issues de cet atelier pour qu'ensemble avec d'autres Sénégalais qui y travaillent, faire des propositions concrètes qui seront soumises au Président de la république, pour adopter la nouvelle réforme».

Papis Nimbaly BARRO

Source : http://www.rewmi.com/Gouvernance-fonciere-au-Senegal-La-Banque-Mondiale-pour-une-gestion-concertee-et-consensuelle_a77889.html